

Souvenir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 433

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entrée de la Suisse à l'ONU: ouvrir le débat

Le débat sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU n'a pas soulevé les passions, loin de là, en Suisse romande, alors que dans la presse suisse allemande, il provoque depuis des mois prises de position et controverses souvent vives. Faisons ici rapidement le point, avec Gilbert Baechtold, qui est monté aux barricades l'autre jour au Conseil national pour dire qu'il souhaitait « ardemment » notre entrée dans l'ONU ! Le conseiller national socialiste vaudois insiste sur trois points qu'il est en effet juste de rappeler :

1. Les bonnes paroles du Conseil fédéral. Deux textes; d'abord : « Autour du noyau que constitue le domaine proprement politique, les efforts de coopération à l'échelle mondiale se développent sur les plans économique, social, juridique, scientifique, technique, écologique et humanitaire, les uns et les autres revêtant un caractère de plus en plus global. L'ONU est devenue aujourd'hui pratiquement universelle, argument le plus fort en faveur de notre adhésion ». C'est le rapport du Conseil fédéral du 29 juin 1977 (page 142). Et encore : « Il existe sans conteste une tendance comme irrévocable vers une organisation mondiale de la communauté des peuples. Des moyens modernes de communication de masses qui transmettent d'heure en heure des éléments du monde jusqu'aux lieux les plus reculés ont éveillé la conscience d'une communauté de destin aux dimensions planétaires qui exige de nouvelles formes de collaborations internationales. Les historiens s'accordent à dire que nous vivons une époque de profonde transformation ». C'est le rapport du Conseil fédéral de juin 1969, (page 128).

Ainsi, à dix ans d'intervalle, mêmes propos généraux prônant que la Suisse ouvre ses ailes au monde extérieur.

2. Mais il y a le peuple qui ne comprend pas. Le Conseil fédéral : « Dans notre rapport de 1969 déjà, nous avons été cependant obligés de cons-

tater que dans sa majorité la population suisse restait sceptique ou indifférente à l'égard des Nations Unies. Depuis les rapports de 1969 et 1971, aucune prise de conscience ne s'est apparemment produite dans l'opinion publique qui fût de nature à modifier cette situation. On a même enregistré ici et là des vues plus critiques encore sur les Nations Unies et sur les organisations qui leur sont rattachées. »

Et G. Baechtold de souligner que « le peuple a bon dos » : « Pendant nombre d'années, combien de représentants du gouvernement, combien de mandarins, de professeurs, de spécialistes, de journalistes n'ont-ils pas clamé que le salut de la Suisse était dans sa seule neutralité. Combien de déclarations disant que nous n'avions que faire de l'ONU, que nous ne pourrions, ne devrions, ne saurions jamais y entrer. Certes, pour la première fois, en 1965, le conseiller fédéral Spühler est venu à Lausanne expliquer en public qu'il n'y avait pas d'objection juridique à une telle entrée, mais un an auparavant dans la même salle, c'était le président Wahlen qui était venu faire la démonstration contraire. Un changement si abrupt ne pouvait s'expliquer que parce qu'il y avait depuis quelque temps déjà dans l'état-major du Département politique des partisans de l'adhésion... ».

3. Le vrai problème n'est pas de savoir si le peuple suisse est prêt à voter l'adhésion, mais si la Suisse est prête à participer aux délibérations de l'ONU... Et Gilbert Baechtold de rappeler certaines décisions prises à l'intérieur de l'organisation internationale à l'égard d'Israël.

La conclusion du député vaudois, stigmatisant le manque de débats de politique étrangère au parlement : « Il faut remarquer que la commission des affaires étrangères est un premier verrou à la publicité des débats en cette matière. Nous avons poussé ce verrou assez loin. Ainsi, récemment la commission du commerce extérieur n'a pas pu obtenir un document sur l'Afrique du Sud que le gouvernement avait remis à la commission des

affaires étrangères. Cela ne prouve-t-il pas que nous ne sommes pas toujours enclins à des débats publics en matière de politique internationale ? Vous me direz que nous évitons de la sorte de gêner nos diplomates dans le cadre de nos relations bilatérales. Soit ! Mais alors, ce sont finalement des regrets faciles que certains manifestent pour le manque d'intérêt du peuple suisse, pour des questions que nous banissons parfois délibérément de nos débats et dont nous le privons donc d'information. N'est-ce pas le gouvernement et le parlement qui, par une attitude encore trop prudente dans ces matières, sont responsables aussi du manque d'intérêt du peuple pour les questions de politique extérieure en général et de l'ONU en particulier ?

Le débat est ouvert.

Souvenir

Pour mémoire, ces quelques chiffres qui se perdent parmi les diagnostics optimistes sur la « relance ».

A fin juillet 1977, le nombre des chômeurs complets inscrits en Suisse était d'un peu plus de 8700, soit quelque 0,3 % de la population active. Parmi les chômeurs, deux tiers étaient des hommes, dont 35 % âgés de 20 à 29 ans, tandis que la proportion des femmes dans cette classe d'âge atteignait 45 %.

A partir de 30 ans, l'image s'inverse; la proportion des hommes au chômage complet est alors beaucoup plus élevée que celle des femmes.

Dans le groupe d'âge situé entre 30 et 39 ans, la proportion d'hommes est de 22 %, celle des femmes de 18 %; dans le groupe d'âge de 40 à 49 ans, les taux respectifs sont de 16 et 13 % et au-delà de 50 ans, ils se situent à 24 et 16 % respectivement.

D'autre part, à fin juillet, 8 % des femmes inscrites au chômage avaient moins de 20 ans, alors que le chiffre correspondant chez les hommes était de 3 %.